FICHE PROJET SYNTHÉTIQUE 2022
Demande de subvention Politique de la Ville

Nom de l'organisme :	Intitulé précis de l'action projetée :
Nom de l'interlocuteur et coordonnées (téléphone et courriel) :	

◉ Action nouvelle ○ Action en reconduction

Report :

Cette action at-elle fait l'objet d'un report ? ○ Oui ◉ Non

☐ Contrat de ville ☐ Période estivale ☐ vacances scolaires intermédiaires ☐ hors période estivale ☐ VVV

Feuille de route du contrat de ville d'Orléans métropole

Cocher la ou les cases concernées : 1 thématique & orientation(s) ainsi que les axes transversaux

Pour plus de renseignements sur la feuille de route ci-dessous, vous pouvez contacter : la direction de projets et/ou les référents communaux du Contrat de Ville d'Orléans Métropole

◉ I – COHESION SOCIALE

Education/Parentalité

☐ Renforcer le soutien scolaire et l'aide aux devoirs dans le primaire et le secondaire sous différentes formes (réussite éducative, association, …) en lien avec le corps enseignant

☐ Améliorer le repérage des jeunes décrocheurs ou en voie de décrochage et les accompagner à réintégrer un parcours adapté en complémentarité notamment du programme de réussite éducative

☐ Favoriser l'accès à l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge

☐ Développer les animations apprenantes

☐ Renforcer les actions d'accompagnement et de soutien des parents (jeunes parents, parents d'adolescents…) dans leurs missions éducatives en complémentarité avec les dispositifs existants et l'éducation nationale

☐ Mettre en place des actions d'informations sur l'espace public pour mieux faire connaître les actions autour de la parentalité et repérer des nouvelles familles

☐ Renforcer les liens entre les établissements scolaires et les parents

Accès aux droits sociaux

☐ Développer des actions de lutte contre la fracture numérique et d'accompagnement des publics à l'utilisation de ces outils (lutte contre l'illectronisme)

Santé

Renforcer les actions de prévention et de dépistage de proximité via différents supports (conférences, action sur espace public, atelier santé,…) sur les thèmes comme :

☐ la santé buccodentaire,

☐ la santé alimentaire

☐ la santé mentale

☐ les conduites addictives (écrans, alcools, …) et la toxicomanie notamment auprès des publics jeunes

☐ le sport-santé

☐ Former des acteurs de terrain pour sensibiliser ensuite les habitants notamment les jeunes autour de sujets liés à la santé (addictions, sommeil,…).

☐ Développer les actions d'information et d'accompagnement auprès des publics sur les actions de prévention et l'offre de santé du territoire

Lien social, citoyenneté et valeurs de la république

☐ Assurer la promotion de l'accès aux droits (civiques, sociaux…) et aux dispositifs de droit commun à destination des publics qui ne demandent pas ou plus leurs droits

☐ Susciter le besoin d'apprentissage à des personnes qui ne la maitrisent pas ou peu la langue française.

☐ Développer à destination de ce public des actions de formation linguistique dans un objectif d'intégration républicaine et d'insertion professionnelle. Ces actions s'inscriront en complémentarité avec les dispositifs de droit commun existants et devront intégrer la notion de parcours entre les différents dispositifs

☐ Mettre en place des actions d'éducation aux médias et à l'information pour les enfants et adolescents en lien avec l'éducation nationale

☐ Sensibiliser, transmettre et partager les valeurs, principes, lieux et symboles de la République ainsi que les valeurs attachées à la citoyenneté et au civisme via différents supports (animations, formations, projets culturels/sportifs, forums,…)

☐ Développer des actions de prévention autour des violences intrafamiliales

II – EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Emploi

☐ Développer des actions de communication via différents supports afin de mieux informer les résidents sur les possibilités en termes de recherche d'emploi et augmenter la visibilité des dispositifs publics de l'emploi: job truck,…

☐ Repérer et accompagner les habitants qui échappent « aux radars » du Service Public de l'Emploi (SPE) et assurer la mise en relation avec les acteurs pertinents en terme de recherche d'emploi et de formation

☐ Développer les connexions entre le monde de l'entreprise et les quartiers : rencontres des publics QPV avec les entreprises et les employeurs (Job Dating) pourvoyeurs d'emplois au sein des quartiers, développement des immersions en entreprise, expérimentation de nouvelles approches, …

☐ Développer les passerelles entre l'école et l'entreprise

Indicateurs obligatoires pour la thématique emploi

RÉSULTATS ATTENDUS DANS LA FICHE BILAN POUR LES ACTIONS EMPLOI-FORMATION-DEV ECO SEULEMENT :	NOMBRE
Nombre de personnes déjà inscrites au service public de l'emploi au début du parcours	
Nombre de personnes accompagnées par le porteur vers la Mission Locale, Cap Emploi et Pôle Emploi	
Nombre de personnes en capacité d'accéder à l'emploi de façon autonome	
Nombre de personnes accompagnées sur des dispositifs de formation	
Nombre de personnes accompagnées sur des dispositifs de formation qualifiante	
Nombre de personnes envoyées vers le CRIA	
Nombre de personnes évaluées par le CRIA	
Nombre de personnes ayant la langue française comme langue maternelle	
Nombre de personnes ayant des difficultés pour lire/écrire	
Nombre de personnes ayant des difficultés de comportement/savoir être	
Nombre de personnes ayant des difficultés avec l'informatique/le numérique	
Nombre de personnes ayant des freins d'accès à l'emploi (mobilité, santé, garde d'enfants, finances, logement)	
Nombre de personnes de + de 50 ans	
Nombre de retour à l'emploi CDD - Intérim - CDI	

Préciser comment les actions ciblent le public dit « invisible ».

III – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Mobilité

- ☐ Favoriser les mobilités douces
- ☐ Étendre les actions vélo école autour de l'apprentissage du vélo

Habitat/cadre de vie

- ☐ Développer des projets ou actions innovants et participatifs permettant l'amélioration et l'appropriation de leur cadre de vie par les habitants des quartiers (gestion des déchets,…)
- ☐ Proposer des solutions durables pour la gestion optimisée des déchets et des encombrants
- ☐ Mener des actions en faveur de l'amélioration et de l'appropriation de leur logement par les habitants des quartiers

Tranquillité publique

- ☐ Développer des actions permettant le rapprochement entre les forces de l'ordre et la population.
- ☐ Prévenir et lutter contre les phénomènes de délinquance , les phénomènes de bandes, notamment des jeunes, identifiés sur certains espaces. Les actions jugées prioritaires s'inscrivent dans une logique de prise en charge individualisée et/ou collective. Elles doivent s'adresser aux jeunes les plus exposés à la délinquance (y compris les moins de 12 ans).
- ☐ Lutter contre l'embrigadement de jeunes mineurs
- ☐ Actions de prévention des violences et des risques (addictions, violence, prostitution, radicalisation...) hors des établissements scolaires.
- ☐ Lutter contre les incivilités diverses, le sexisme de rue
- ☐ Prévenir et sensibiliser les publics scolaires (élèves et collégiens) à toutes les formes de harcèlement numérique ateliers, jeux de rôle, expositions, débats...)

AXES TRANSVERSAUX APPLICABLES A TOUTES LES THEMATIQUES

- ☐ Renforcer les approches en proximité et les actions « d'aller vers » les habitants
- ☐ Renforcer l'égalité femme/homme
- ☐ Développer la mixité
- ☐ Favoriser le lien intergénérationnel
- ☐ Lutter contre les discriminations
- ☐ Sensibiliser aux valeurs de la République et à la laïcité
- ☐ Développer les projets contribuant à ouvrir les résidents des QPV vers l'extérieur pour favoriser le vivre-ensemble
- ☐ Favoriser l'engagement des habitants dans des actions citoyennes notamment chez les jeunes (service civique, Service National Universel,..)
- ☐ Construire des actions en lien avec le contexte de réalité du territoire et où des besoins particuliers sont à prendre en compte sur les quartiers. La volonté est de renforcer le maillage et la présence d'acteurs sur les espaces et les temps non couverts notamment au niveau de la jeunesse : début de soirée, WE, vacances scolaires dont la période estivale (quartiers d'été).
- ☐ Elaborer des actions en complémentarité avec les actions/dispositifs de droit commun existant(e)s et avec les actions de même type. La constitution de regroupement d'opérateurs pour proposer une offre de service complète et cohérente dans le cadre d'un projet est encouragée dans ce cadre.
- ☐ Construire des actions innovantes afin d'apporter des réponses efficaces :
  - Aux difficultés déjà identifiées en faisant évoluer les méthodes et les approches utilisées ;
  - A des difficultés émergentes suite à la crise sanitaire et à des besoins non couverts

Descriptif du projet (lieu(x), fréquence, action individuelle ou collective, moyen de communication envisagé)

- **La construction de l’action envisagée a-t-elle intégré une réflexion sur les stéréotypes ou les freins qui pourraient empêcher les femmes et/ou les hommes de participer aux activités ?**
- **Des mesures sont-elles prévues pour garantir une participation équitable des femmes et des hommes au projet ?**

Objectifs

⚠ **Tous les porteurs (toutes thématiques) devront préciser : Moyens de suivi et indicateurs d'évaluation :** ⚠

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation/Indicateurs
Exemple : **Favoriser l'accès aux droits numérique**	Ex :Le bénéficiaire est capable d'être autonome sur ordinateur	Ex : Positif => 10 bénéficiaire/15 sont autonome I Négatif => 3bénéficiaires/15 sont autonome
	Le bénéficiaire est capable d'entrer sur ses comptes	

Information(s) compl mentaire(s) :

Résultats attendus/Finalité

Pour le public :

Pour le quartier :

Action de clôture proposée (exemple : témoignage, exposition…)

Date de démarrage : 1	Durée de l'action : 1 an	Nombre de jours :

	Orléans				Fleury les Aubrais			SJD la Ruelle		SJD Braye		
	La Source	L'Argonne	Blossières	Dauphine	Lignerolles	Andrillons-Ormes du Mail	Clos de la Grande Salle	3 Fontaines	Chaises	Pont Bordeau	Hors quartiers prioritaires*	TOTAL
Total de bénéficiaires prévus												
Dont femmes												
Dont jeunes (âge < 25 ans)												
Dont les plus de 65 ans												
Dont les personnes en situation de handicap												

Préciser s'il s'agit d'une estimation et comment le calcul est fait

Observations : (publics concernés, nombre total approximatif d'heures consacrées à l'action)

Nb d'ETP qualifiés de l'organisme : **(Nb de salaries/bénévoles en ETP) :** Préciser les qualifications et formation Valeurs de la République et Laïcité :	**Intervenants de l'action dont nb ETP qualifiés :** **(Nb de salaries/bénévoles en ETP) :** Préciser les qualifications et formation Valeurs de la République et Laïcité :

Organisme(s) prestataire(s) :

Organisme(s) partenaire(s) : (qui ont déjà été contactés avant le dépôt de projet)

Budget prévisionnel 2022 de l'organisme :	
Total des dépenses 2022 :	
Total des recettes 2022 :	

Budget prévisionnel 2022 de l'action : (voir ci-après)	
Total des dépenses 2022 :	
Total des recettes 2022 :	

Autres ressources de l'action : (Prévisionnel)

Les porteurs de projets intervenant dans un quartier doivent contacter le référent communal avant la saisie de la présente fiche projet. Pour toute demande de subvention, *il est nécessaire qu'un co-financement soit inscrit*, en complément des crédits sollicités auprès de l'État dans le cadre du contrat de ville. Les financeurs mentionnés dans les budgets doivent avoir été sollicités.

Budget prévisionnel de l'action : Ces montants seront à saisir sur le CERFA dans Dauphin. Important : Le total des charges doit être égal au total des produits. Les crédits de droit commun doivent être prioritairement sollicités et leurs montants indiqués dans le budget prévisionnel.

Contact(s) établi(s) pour préparer votre projet :

Nom du référent	Date du contact
☐ Abdelhak BENEZZINE référent politique de la ville d'Orléans	
☐ Marie DAVY, référente politique de la ville Saint-Jean-De-La-Ruelle	
☐ Hélène MAUBLANC, référente politique de la ville Fleury-Les-Aubrais	
☐ François PLANTADE, référent politique de la ville Saint-Jean-de-Braye	
☐ Thierry MAUBERT, délégué à la Préfète à la politique de la Ville, Préfecture du Loiret	
☐ Guillaume HOUDOT, chargé de suivi Orléans Métropole	

Budget prévisionnelAnnée ou Exercice 2022

CHARGES	MONTANT (1)	PRODUITS	MONTANT (1)	AVIS FINANCEURS	FINANCEMENT PREVUS O/N MONTANT
60 - Achat		**70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**			
Prestations de services		**74- Subventions d'exploitation**			
Achats matières et de fournitures		**État** : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)			
Autres fournitures		- ANCT : Politique de la Ville			
		Établissements publics d'État (préciser) :			
61 - Services extérieurs		- ARS			
Locations		- DRAJES : AUTRE inutile)			
Entretien et réparation		- Autres (préciser)- AUTRE			
Assurance		**Région(s)** : (à préciser)			
Documentation		**Département(s)** :			
		Orléans Métropole :			
62 - Autres services extérieurs		**Commune(s)** : Services de droit commun			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		**Commune(s)** : Service Politique de la Ville			
Publicité, publication		**Commune(s)** : Valorisation mises à disposition			
Déplacements, missions		**Organismes sociaux (à détailler)** :			
Services banc aires, autres		- CAF (prestation ALSH)			
		- CAF (Contrat de Ville)			
63 - Impôts et taxes		- CAF (autres fonds locaux, REEAP)			
Impôts et taxes sur rémunération,		**Fonds européens** :			
Autres impôts et taxes		-Bailleurs sociaux			
		Aides privées			
64 - Charges de personnel	0€	-			
Rémunération des personnels,		**75 - Autres produits de gestion courante**			
Charges sociales		Dont cotisations, dons manuels ou legs			
Autres charges de personnel		**76 - Produits financiers**			
65 - Autres charges de gestion courante		**77 - Produits exceptionnels**			
66-67 - Charges financières ou exceptionnelles		**78 - Ressources non utilisées d'exercices antérieurs**			
68 - Dotation aux amortissements					
		CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement		**TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS**	0€		
Frais financiers					
Autres					
T OT AL GENERAL DES CHARGES	0€				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- Emplois des contributions volontaires en nature		**87 - Contributions volontaires en nature**			
Bénévolat		Bénévolat			
Prestations / Dons en nature		Dons en nature			
T OTAL GENERAL DES CHARGES		**T OTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS**			

Ne pas indiquer les centimes d'euros. Les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.
Les contributions volontaires en nature doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes

Budget prévisionnel de l'organisme : Ces montants seront à saisir sur le CERFA dans Dauphin
Important : Le total des charges doit être égal au total des produits. ***Les crédits de droit commun doivent être prioritairement sollicités*** et leurs montants indiqués dans le budget prévisionnel.

Année ou Exercice 2022

CHARGES	MONTANT (1)	PRODUITS	MONTANT (1)
60 - Achat		**70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	
Prestations de services		**74- Subventions d'exploitation**	
Achats matières et de fournitures		**État** : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Autres fournitures		- ANCT : Politique de la Ville	
		Établissements publics d'État (préciser) :	
61 - Services extérieurs		- ARS	
Locations		- DRAJES : ANS/FDVA/ECSI (rayer la ment ion inutile)	
Entretien et réparation		- Autres (préciser)-DRAC/DDETS/DSDEN/DDFE	
Assurance		**Région(s)** : (à préciser)	
Documentation		**Département(s)** :	
		Orléans Métropole :	
62 - Autres services extérieurs		**Commune(s)** : Services de droit commun	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		**Commune(s)** : Service Politique de la Ville (VO)	
Publicité, publication		**Commune(s)** : Valorisation mises à disposition	
Déplacements, missions		**Organismes sociaux (à détailler)** :	
Services banc aires, autres		- CAF (prestation ALSH)	
		- CAF (Contrat de Ville)	
63 - Impôts et taxes		- CAF (autres fonds locaux, REEAP)	
Impôts et taxes sur rémunération,		**Fonds européens** :	
Autres impôts et taxes		-Bailleurs sociaux	
		Aides privées	
64 - Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels,		**75 - Autres produits de gestion courante**	
Charges sociales		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
Autres charges de personnel		**76 - Produits financiers**	
65 - Autres charges de gestion courante		**77 - Produits exceptionnels**	
66-67 - Charges financières ou exceptionnelles		**78 - Ressources non utilisées d'exercices antérieurs**	
68 - Dotation aux amortissements			
Charges fixes de fonctionnement		**TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS**	
Frais financiers			
Autres			
T OT AL GENERAL DES CHARGES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		**87 - Contributions volontaires en nature**	
Bénévolat		Bénévolat	
Prestations / Dons en nature		Dons en nature	
T OTAL GENERAL DES CHARGES		**T OTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS**	

Ne pas indiquer les centimes d'euros. Les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

Les contributions volontaires doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes

Cadre réservé à l'administration

1. *Avis de la direction de projet*	
2. *Avis du comité technique*	
3. *Avis de la direction de projet élargie*	
4. *Avis des élu(e)s politique de la ville et élu(e)s thématique*	
AVIS DU COMITE DE PILOTAGE	